

Cossé-le-Vivien, le 18 décembre 2015



Mairie de **COSSÉ-LE-VIVIEN**  
Rue de Nantes – B.P. 65  
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. **02.43.98.80.24**  
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : [www.cosse-le-vivien.fr](http://www.cosse-le-vivien.fr)  
Courriel : [mairie@cosse-le-vivien.fr](mailto:mairie@cosse-le-vivien.fr)

► Site Internet du Musée communal :  
[www.musee-robert-tatin.fr](http://www.musee-robert-tatin.fr)

«QUALITE» «NOM» «PRENOM»  
«ADRESSE»  
«CODE» «VILLE»

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 7 janvier 2016 à 20 h 30,  
Salle du conseil municipal  
Mairie de Cossé-le-Vivien**

### I – AFFAIRES GENERALES – PERSONNEL COMMUNAL

Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales

### II – CADRE DE VIE – COMMUNICATION

Contrat de cession des dispositifs publicitaires de la société EXTERION MEDIA  
Accessibilité : approbation de l'agenda d'accessibilité partagée (Ad'Ap) (sous réserve)

### III – AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

### IV – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

### V – URBANISME – EAU ET ASSAINISSEMENT

Révision du Plan local d'urbanisme : convention pour la constitution d'un groupement de commandes avec les communes de Cuillé, Méral et Quelaines-Saint-Gault

### VI – VIE ASSOCIATIVE – SPORTS – JEUNESSE

**VII – FINANCES – BATIMENTS**

Musée Robert Tatin : tarifs des objets dérivés

Budget principal 2016 : autorisation de dépenses n°1 (sous réserve)

Verger pomologique : avenant n°1 à la convention du 23 novembre 2013 avec l'association pomologique du Sud Mayenne

Accessibilité : demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

**VIII – INTERCOMMUNALITE**

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,  
C. LANGOUËT